



PROGRAMME INTERCANTONAL ARC JURASSIEN DE MISE EN ŒUVRE

DE LA LOI FEDERALE SUR LA POLITIQUE REGIONALE

POUR LA PERIODE 2016-2019

Personnes de contact:

Caroline Choulat
Adjointe au chef de service
Service de l'économie
Département de l'économie et de l'action sociale
République et canton de Neuchâtel
Avenue de la Gare 2 - 2001 Neuchâtel
Tél.: 032 889 48 08
caroline.choulat@ne.ch

Mireille Gasser
Secrétaire générale
arcjurassien.ch
Rue de la Paix 13
2300 La Chaux-de-Fonds

Tél.: 032 889 76 05
mireille.gasser@arcjurassien.ch

2.1 Systèmes industriels

Objectif général	1. Renforcer les systèmes industriels au niveau intercantonal
Objectifs spécifiques	<p>1.1 Appuyer des projets issus de processus innovants de génération de produits, de capitalisation et de diffusion des résultats</p> <p>Le PMO Arc jurassien entend soutenir les projets contribuant au renforcement des systèmes industriels de l'Arc jurassien et renforçant leur base d'exportation. Issus d'une démarche volontariste d'innovation partenariale, ils seront prêts à valoriser leurs résultats au bénéfice de la région. Concrètement, il peut s'agir de projets de gestion commune de problématiques inhérentes aux entreprises (logistique, marketing, design, propriété intellectuelle, gestion des déchets, santé au travail, etc.), de projets pilotes, de projets de R&D, etc.</p> <p>1.2 Appuyer des mesures de renouvellement des compétences de la main-d'œuvre industrielle</p> <p>La main-d'œuvre spécialisée, notamment dans les métiers de la haute-précision, constitue la principale ressource de l'Arc jurassien et contribue à la performance de ses savoir-faire. Cette ressource tend cependant à se raréfier en raison, d'une part, d'une demande croissante des industries et, d'autre part, d'une perte d'intérêts de la population pour les métiers à vocation industrielle. Cette situation préterite le développement du tissu industriel de l'Arc jurassien alors que, paradoxalement, la région compte de nombreux instituts de formation en pointe sur ces métiers.</p> <p>Le PMO entend poursuivre son soutien aux projets à même de renforcer l'attractivité des métiers de la haute-précision (microtechnique, horlogerie, mécanique, électronique, etc.) ainsi qu'à renforcer certaines formations spécifiques à ce domaine. Dans cette optique le projet Valmetech, initié dans la période de programmation 2012-2015, sera poursuivi. Initialement orienté vers le jeune public en âge de faire un choix professionnel, Valmetech élargira son groupe-cible, pour attirer par exemple des personnes en reconversion ou réinsertion professionnelle. Cette mesure répond à une préoccupation du Conseil fédéral pour réagir à la pénurie de main-d'œuvre découlant de l'initiative contre l'immigration de masse, acceptée par le peuple le 9 février dernier. Elle tend à défracter et renforcer le pôle de formation de l'Arc jurassien en matière de microtechniques, à compléter son offre de formations appliquées et de spécialisation en emploi ainsi qu'à renforcer son attractivité envers un public aussi bien interne qu'externe à la région.</p> <p>1.3 Appuyer des mesures participant au renforcement de l'identité économique de l'Arc jurassien</p> <p>Par souci de cohérence, le volet "identité économique", initialement dans l'axe 3 durant la période 2012-2015 et également porté par FAJI SA à l'instar de Valmetech, est déplacé sous l'axe Systèmes industriels. En effet, le thème de l'identité a été travaillé du point de vue du renforcement des systèmes industriels et de l'attractivité de l'économie régionale.</p>

Exemples de projets	<ul style="list-style-type: none"> - Mysmartcity, un programme pour le développement et la mise en œuvre de projets innovants dans le domaine de la Ville intelligente - Valmetech, avec volet réorientation/réinsertion professionnelle - Formation et sensibilisation à la créativité (synergies entre les différentes initiatives cantonales)
Etapas 2016	<p>L'année 2016 sera consacrée:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectif spécifique 1.1.: à la recherche et au déploiement de projets collaboratifs. - Objectif spécifique 1.2.: à l'initiation des premières réflexions visant à poursuivre le projet Valmetech dans ses orientations, mais également à un modèle économique ad hoc. - Objectif spécifique 1.3.: à la poursuite et à la consolidation des mesures à déployer pour le renforcement de l'identité industrielle de l'Arc jurassien.
Publics-cibles	<p>Entreprises, parcs technologiques, incubateurs, associations industrielles, Hautes-écoles, fondations, régions, chambres de commerces, bureaux privés, collectivités publiques, etc.</p>
Localisation de l'action et rôle des centres	<p>Les projets reposeront sur une collaboration étroite entre les PME disséminées sur l'ensemble du territoire et les institutions de formation a priori localisées dans les centres. Un transfert des centres vers les régions plus rurales de l'Arc jurassien est ainsi attendu.</p>

2.2 Offre touristique

Objectif général	2. Renforcer et coordonner l'offre touristique au niveau intercantonal
Objectifs spécifiques	<p>2.1 Appuyer la création de nouveaux produits touristiques multi-acteurs</p> <p>Le PMO entend soutenir la création de nouvelles offres touristiques dans des créneaux déjà exploités (agritourisme, tourisme industriel, tourisme hivernal, etc.) ou à développer (tourisme d'affaires, tourisme senior, etc.). Les projets soutenus doivent être cohérent avec les objectifs de la stratégie définie par le masterplan réalisé par "Jura & Trois-Lacs".</p> <p>Ces produits pourront s'appuyer sur la composante "verte" de l'Arc jurassien pour se démarquer de produits similaires concurrents. Les processus de génération de produits issus d'une approche multi-acteurs et générant des savoir-faire réutilisables seront également encouragés, de même que le renforcement des collaborations entre offices.</p> <p>2.2 Appuyer les mesures favorisant l'amélioration des savoir-faire des acteurs touristiques</p> <p>Dans le cadre de la restructuration en cours des offices du tourisme, des actions coordonnées de formation et de coaching du personnel seront nécessaires. Il s'agira de renforcer les compétences en matière d'accueil, de création de l'offre, de mise en place de nouveaux produits. De manière plus générale, les actions visant à l'amélioration des prestations touristiques auprès des différents prestataires seront soutenues. Les besoins en formation ainsi que la recherche de potentiels porteurs de projet devront être étudiés.</p> <p>2.3 Encourager le développement d'un système touristique intégré (STI)</p> <p>Le développement d'un système touristique intégré permettra de mettre en place un certain nombre de prestations qui répondront aux besoins des acteurs touristique et du marché et concourant à atteindre les objectifs spécifiques ci-dessus.</p>
Exemples de projets	<ul style="list-style-type: none"> - Pôle de compétences du tourisme: guichet unique et accélérateur de projets touristiques - Formation "Mise en scène" visant à soutenir les acteurs touristiques dans l'amélioration de la mise en scène de l'accueil des hôtes - Formation et sensibilisation à la créativité (synergies entre les différentes initiatives cantonales)
Étapes 2016	<p>L'année 2016 sera consacrée:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectif spécifique 2.1.: aux déploiements de projets collaboratifs innovants en lien avec le masterplan Jura Trois Lacs - Objectif spécifique 2.2.: au soutien accru aux réflexions et à l'organisation des porteurs de projet qui réfléchissent à des solutions visant à améliorer la qualification de la main-d'œuvre - Objectif spécifique 2.3.: aux réflexions visant à la mise en place d'un pôle de compétences du tourisme
Publics-cibles	Entreprises actives dans le tourisme, régions et agglomérations, offices cantonaux, Jura & Trois Lacs, structures de formation, investisseurs privés, offices du tourisme locaux
Localisation de l'action et rôle des centres	Les actions touristiques se dérouleront sur l'ensemble du territoire. Le renforcement de l'offre et l'amélioration des prestations concerne tous les acteurs touristiques indépendamment de leur localisation dans un centre ou en zone rurale. Toutefois le masterplan réalisé sur la période 2012-2015 met en évidence le renforcement des centres par la mise en place de stratégies différenciées.

